

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

LYSOL® All Purpose Cleaner - All Scents (Canada)
 LYSOL® All-Purpose Daily Cleaner - Sun-Kissed Linen (Canada)



1. Identification du produit et de l'entreprise

Nom du produit	: LYSOL® All Purpose Cleaner - All Scents (Canada) LYSOL® All-Purpose Daily Cleaner - Sun-Kissed Linen (Canada)
Distribué par	: Reckitt Benckiser LLC. Morris Corporate Center IV 399 Interpace Parkway (P.O. Box 225) Parsippany, New Jersey 07054-0225 +1 973 404 2600
	Reckitt Benckiser (Canada) Inc. 1680 Tech Avenue, Unit #2 Mississauga, Ontario L4W 5S9 CANADA Telephone: +1 905 283 7000
Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence (Medical)	: 1-800-338-6167
Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence (Transport)	: 1-800-424-9300 (U.S. & Canada) CHEMTREC Outside U.S. and Canada (North America), call Chemtrec:703-527-3887
Website:	: http://www.rbnainfo.com
Synonyme	: Lysol Brand II Kills 99.9% of Viruses & Bacteria** All Purpose Cleaner Complete Clean •Lemon Breeze Scent •Fresh Mountain Scent •Cherry Blossom & Pomegranate Scent •Green Apple Scent •Orange Scent •Citrus Scent •Country Scent
Utilisation du produit	: Multipurpose Cleaner Utilisation par les consommateurs
This SDS is designed for workplace employees, emergency personnel and for other conditions and situations where there is greater potential for large-scale or prolonged exposure, in accordance with the requirements of USDOL Occupational Safety and Health Administration.	
This SDS is not applicable for consumer use of our products. For consumer use, all precautionary and first aid language is provided on the product label in accordance with the applicable government regulations, and shown in Section 15 of this SDS.	
SDS #	: D8212215 v14.0
Formulation #	: 1955-003 / 8173996 v1.0 (Lemon) 1967-019A / 8200249 v1.0 (Fresh Energy) 1660-185 / 8200251 v1.0 (Orange) 1660-184 / 8200252 v2.0 (Green Apple) 1967-019B / 8200253 v1.0 (Citrus) e0062-125 / 8200254 v1.0 (Country Side) e0062-099 / 8200255 v1.0 (Lemon)
Code #	: D8212215 (NA)
n° SDS	: D8212215 v14.0
Date d'édition	: 07/27/2020
	: 1/14

D8212215 v14.0

1. Identification du produit et de l'entreprise

e0062-100 / 8200256 v1.0 (Fresh Energy)
e0062-101 / 8200257 v1.0 (Orange)
e0062-102 / 8200258 v2.0(Green Apple)
e0062-103 / 8200259 v2.0 (Cherry Pom)
e0062-154 / 8200261 v1.0 (Country Side)
3084908 v3.0 (LEMON)

No D'IDENTIFICATION EPA : 777-66
DIN # : 02246307

Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations non recommandées

Utilisations identifiées

Multipurpose Cleaner Utilisation par les consommateurs

2. Identification des dangers

Classement de la substance ou du mélange : IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2B
SENSIBILISATION CUTANÉE - Catégorie 1

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : Provoque une irritation des yeux.
Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseils de prudence

Généralités : Lire l'étiquette avant utilisation. Tenir hors de portée des enfants. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Prévention : Porter des gants de protection. Ne pas respirer les vapeurs. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Le port de vêtements de travail contaminés ne doit pas être autorisé hors du lieu de travail.

Intervention : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Obtenir des soins médicaux. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Obtenir des soins médicaux.

Stockage : Non applicable.

Élimination : Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

Éléments d'une étiquette complémentaire : Aucun connu.

Dangers non classés ailleurs : Aucun connu.

D8212215 v14.0

3. Composition/information sur les ingrédients

Substance/préparation : Mélange

Nom des ingrédients	%	Numéro CAS
quaternary ammonium compounds, benzyl-C12-16-alkyldimethyl, chlorides Dodecyldimethylamine oxide	<0.1 0.1-1	68424-85-1 1643-20-5

Toute concentration présentée comme une plage vise à protéger la confidentialité ou est expliquée par une variation entre les lots.

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

4. Premiers soins

Description des premiers soins nécessaires

- Contact avec les yeux** : Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
- Inhalation** : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Consulter un médecin si les effets nocifs persistent ou sont graves. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.
- Contact avec la peau** : Laver abondamment à l'eau et au savon. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Consulter un médecin. En cas de plaintes ou de symptômes, éviter toute exposition ultérieure. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre.
- Ingestion** : Laver la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Arrêter si la personne se sent malade car des vomissements peuvent être dangereux. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissements, garder la tête basse afin d'éviter la pénétration du vomi dans les poumons. Consulter un médecin si les effets nocifs persistent ou sont graves. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Effets aigus potentiels sur la santé

- Contact avec les yeux** : Provoque une irritation des yeux.
- Inhalation** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Contact avec la peau** : Peut provoquer une allergie cutanée.
- Ingestion** : Aucun effet important ou danger critique connu.

Signes/symptômes de surexposition

Code # : D8212215 (NA)

n° SDS

: D8212215 v14.0

Date d'édition : 07/27/2020

3/14

4. Premiers soins

- Contact avec les yeux** : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
irritation
larmoiement
rougeur
- Inhalation** : Aucune donnée spécifique.
- Contact avec la peau** : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
irritation
rougeur
- Ingestion** : Aucune donnée spécifique.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

- Note au médecin traitant** : Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.
- Traitements particuliers** : Pas de traitement particulier.
- Protection des sauveteurs** : Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants.

Voir Information toxicologique (section 11)

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction

- Agents extincteurs appropriés** : Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.
- Agents extincteurs inappropriés** : Aucun connu.

- Dangers spécifiques du produit** : Aucun risque spécifique d'incendie ou d'explosion.

- Produit de décomposition thermique dangereux** : Aucune donnée spécifique.

- Mesures spéciales de protection pour les pompiers** : En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

- Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu** : Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

- Pour le personnel non affecté aux urgences** : Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle approprié.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

- | | |
|--------------------------------------|---|
| Intervenants en cas d'urgence | <ul style="list-style-type: none"> : Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ». |
| Précautions environnementales | <ul style="list-style-type: none"> : Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air). |

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

- | | |
|--------------------------|---|
| Petit déversement | <ul style="list-style-type: none"> : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. |
| Grand déversement | <ul style="list-style-type: none"> : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Empêcher la pénétration dans les égoûts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une station de traitement des effluents ou procéder de la façon suivante. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Le matériel absorbant contaminé peut poser le même danger que le produit déversé. Nota : Voir Section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir Section 13 pour l'élimination des déchets. |

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

- | | |
|--|---|
| Mesures de protection | <ul style="list-style-type: none"> : Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Les personnes ayant des antécédents de sensibilisation cutanée ne doivent pas intervenir dans les processus utilisant ce produit. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas ingérer. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur. |
| Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités | <ul style="list-style-type: none"> : Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 relative aux matières incompatibles avant la manutention ou l'utilisation. |

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Control

Limites d'exposition professionnelle

Contrôles d'ingénierie appropriés

- : Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air.
- : Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

Mesures de protection individuelle

Mesures d'hygiène

- : Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.

Protection oculaire/faciale

- : Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée, aux gaz ou aux poussières. Si un contact est possible, les protections suivantes doivent être portées, à moins qu'une évaluation indique un besoin pour une protection supérieure : lunettes de protection étanches contre les éclaboussures de produits chimiques.

Protection de la peau

Protection des mains

- : En tenant compte des paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier que les gants gardent toujours leurs propriétés de protection pendant leur utilisation. Il faut noter que le temps de percement pour tout matériau utilisé dans des gants peut varier pour différents fabricants de gants. Dans le cas de mélanges, constitués de plusieurs substances, la durée de protection des gants ne peut pas être évaluée avec précision.

Protection du corps

- : L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.

Autre protection pour la peau

- : Il faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la peau en fonction de la tâche en cours et des risques en cause et cette sélection doit être approuvée par un spécialiste avant de manipuler ce produit.

Protection respiratoire

- : En fonction du risque et de la possibilité d'une exposition, choisir un respirateur qui est conforme à la norme ou certification appropriée. Les respirateurs doivent être utilisés suivant un programme de protection pour assurer un ajustement, une formation appropriée et d'aspects d'utilisation importants.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence

État physique

- : Liquide. [Clair.]

Couleur

- : turquoise

Odeur

- : Parfumé.

Seuil olfactif

- : Non disponible.

pH

- : 10.5 à 11.3 [Conc. (% poids / poids): 100%]

Point de fusion

- : Non disponible.

Point d'ébullition

- : Non disponible.

D8212215 v14.0

9. Propriétés physiques et chimiques

Point d'éclair	: Vase clos: >93.3°C (>199.9°F)
Taux d'évaporation	: Non disponible.
Inflammabilité (solides et gaz)	: Non disponible.
Limites inférieure et supérieure d'explosion (d'inflammation)	: Non disponible.
Tension de vapeur	: Non disponible.
Densité de vapeur	: Non disponible.
Densité relative	: 0.98 à 1.01
Solubilité	: Facilement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.
Coefficient de partage n-octanol/eau	: Non disponible.
Température d'auto-inflammation	: Non disponible.
Température de décomposition	: Non disponible.
Viscosité	: Non disponible.

Produit en aérosol

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	: Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.
Stabilité chimique	: Le produit est stable.
Risque de réactions dangereuses	: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.
Conditions à éviter	: Aucune donnée spécifique.
Matériaux incompatibles	: Aucune donnée spécifique.
Produits de décomposition dangereux	: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
quaternary ammonium compounds, benzyl-C12-16-alkyldimethyl, chlorides	DL50 Cutané	Lapin	2848 mg/kg	-
Lysol Brand II Kills 99.9% of Viruses & Bacteria** All Purpose Cleaner Complete (D8212215)	DL50 Cutané DL50 Orale DL50 Orale CL50 Inhalation Vapeur	Lapin Rat Rat Rat	3413 mg/kg 344 mg/kg 398 mg/kg >2.23 mg/l	- - - 4 heures

Code # : D8212215 (NA)

n° SDS : D8212215 v14.0

Date d'édition : 07/27/2020

7/14

D8212215 v14.0

11. Données toxicologiques

	DL50 Cutané DL50 Orale	Lapin Rat	>5050 mg/kg >5000 mg/kg	- -
--	---------------------------	--------------	----------------------------	--------

Conclusion/Résumé : Non classé. Nocif *

Irritation/Corrosion

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Potentiel	Exposition	Observation
quaternary ammonium compounds, benzyl-C12-16-alkyldimethyl, chlorides Lysol Brand II Kills 99.9% of Viruses & Bacteria** All Purpose Cleaner Complete (D8212215)	Peau - Hautement irritant	Lapin	-	25 milligrams	-
	Yeux - Opacité de la cornée	Lapin	>1	-	14 jours
	Peau - Oedème	Lapin	0	4 heures	14 jours

Conclusion/Résumé

Peau : Non irritant pour la peau. *

Yeux : Provoque une sévère irritation des yeux. *

Respiratoire : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Sensibilisation

Nom du produit ou de l'ingrédient	Voie d'exposition	Espèces	Résultat
quaternary ammonium compounds, benzyl-C12-16-alkyldimethyl, chlorides Lysol Brand II Kills 99.9% of Viruses & Bacteria** All Purpose Cleaner Complete (D8212215)	peau	Cochon d'Inde	Non sensibilisant
	peau	Souris	Sensibilisant

Conclusion/Résumé

Peau : Sensibilisant cutané *

Respiratoire : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Mutagénicité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Test	Expérience	Résultat
quaternary ammonium compounds, benzyl-C12-16-alkyldimethyl, chlorides	OECD 471 - Bacterial Reverse Mutation Test	Expérience: In vitro Sujet: Bactéries	Négatif
	OECD 473 - Mammalian Chromosomal Aberration Test	Expérience: In vitro Sujet: Mammifère-Animal	Négatif
	OECD 476 - Mammalian Cell Gene Mutation Test	Expérience: In vitro Sujet: Mammifère-Animal	Négatif

Conclusion/Résumé : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Cancérogénicité

Code # : D8212215 (NA)

n° SDS : D8212215 v14.0

Date d'édition : 07/27/2020

8/14

D8212215 v14.0

11. Données toxicologiques

Non disponible.

Conclusion/Résumé : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Toxicité pour la reproduction

Non disponible.

Conclusion/Résumé : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Tératogénicité

Non disponible.

Conclusion/Résumé : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

Non disponible.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

Non disponible.

Risque d'absorption par aspiration

Non disponible.

Renseignements sur les voies d'exposition probables : Non disponible.

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux : Provoque une irritation des yeux.

Inhalation : Aucun effet important ou danger critique connu.

Contact avec la peau : Peut provoquer une allergie cutanée.

Ingestion : Aucun effet important ou danger critique connu.

Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Contact avec les yeux : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
irritation
larmoiement
rougeur

Inhalation : Aucune donnée spécifique.

Contact avec la peau : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
irritation
rougeur

Ingestion : Aucune donnée spécifique.

Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme

Exposition de courte durée

Effets immédiats possibles : Non disponible.

Effets différés possibles : Non disponible.

Exposition de longue durée

Effets immédiats possibles : Non disponible.

Effets différés possibles : Non disponible.

D8212215 v14.0

11. Données toxicologiques

Effets chroniques potentiels sur la santé

Non disponible.

Conclusion/Résumé	: Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
Généralités	: Une fois sensibilisé, une vive réaction allergique peut éventuellement se déclencher lors d'une exposition ultérieure à de très faibles niveaux.
Cancérogénicité	: Aucun effet important ou danger critique connu.
Mutagénicité	: Aucun effet important ou danger critique connu.
Tératogénicité	: Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets sur le développement	: Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets sur la fertilité	: Aucun effet important ou danger critique connu.

Valeurs numériques de toxicité

Estimations de la toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Orale (mg/kg)	Cutané (mg/kg)	Inhalation (gaz) (ppm)	Inhalation (vapeurs) (mg/l)	Inhalation (poussières et brouillards) (mg/l)
quaternary ammonium compounds, benzyl-C12-16-alkyldimethyl, chlorides	344	2848	N/A	N/A	N/A

12. Données écologiques

Toxicité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
quaternary ammonium compounds, benzyl-C12-16-alkyldimethyl, chlorides	Aiguë CE50 0.016 mg/l Aiguë CL50 64 ppb Eau douce Chronique CE10 0.009 mg/l	Daphnie Poisson - Oncorhynchus mykiss Algues	48 heures 96 heures 72 heures

Persistante et dégradation

Nom du produit ou de l'ingrédient	Demi-vie aquatique	Photolyse	Biodégradabilité
quaternary ammonium compounds, benzyl-C12-16-alkyldimethyl, chlorides	-	-	Facilement

Potentiel de bioaccumulation

Non disponible.

D8212215 v14.0

12. Données écologiques

Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition sol/eau (Koc) : Non disponible.

Autres effets nocifs : Aucun effet important ou danger critique connu.

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination : Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Il faut prendre des précautions lors de la manipulation de contenants vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

14. Informations relatives au transport

	Classification pour le TMD	Classification pour le DOT	IMDG	IATA
Numéro ONU	Non réglementé.	Non réglementé.	Non réglementé.	Non réglementé.
Désignation officielle de transport de l'ONU	-	-	-	-
Classe de danger relative au transport	-	-	-	-
Groupe d'emballage	-	-	-	-
Dangers environnementaux	Non.	Non.	Non.	Non.

Autres informations

Protections spéciales pour l'utilisateur : **Transport avec les utilisateurs locaux** : toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

D8212215 v14.0

14. Informations relatives au transport

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL et du Recueil IBC : Non disponible.

15. Informations sur la réglementation

Réglementations États-Unis :

Clean Air Act Section 112 : Non inscrit

(b) Hazardous Air Pollutants (HAPs)

Clean Air Act Section 602 : Non inscrit
Class I Substances

Clean Air Act Section 602 : Non inscrit
Class II Substances

DEA List I Chemicals (Precursor Chemicals) : Non inscrit

DEA List II Chemicals (Essential Chemicals) : Non inscrit

SARA 302/304

Composition/information sur les ingrédients

SARA 304 RQ : Non applicable.

SARA 311/312

Classification : IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2B
SENSIBILISATION CUTANÉE - Catégorie 1

Composition/information sur les ingrédients

Nom	%	Classification
quaternary ammonium compounds, benzyl-C12-16-alkyldimethyl, chlorides dodecyldimethylamine oxide	<0.1 0.1 - 1	TOXICITÉ AIGUË (orale) - Catégorie 4 IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 2 IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A ACUTE TOXICITY (oral) - Category 4 SKIN IRRITATION - Category 2 EYE IRRITATION - Category 2A Skin Sensitization - Category 1

Réglementations d'Etat

Massachusetts : Aucun des composants n'est répertorié.

New York : Aucun des composants n'est répertorié.

New Jersey : Aucun des composants n'est répertorié.

Pennsylvanie : Aucun des composants n'est répertorié.

Californie prop. 65

Ce produit ne requiert pas d'avertissement de la sphère de sécurité en vertu de la Proposition 65 de Californie.

Éléments de l'étiquette

CCCR

Mention d'avertissement : ATTENTION

Mentions de danger : EYE IRRITANT.

D8212215 v14.0

15. Informations sur la réglementation

Mesures de précaution : Keep out of reach of children.
DO NOT get in eyes. Wash thoroughly with soap and water after handling. Prolonged or frequently repeated skin contact may cause allergic reactions in some individuals.

EPA

- : Attention
- : Eye Irritant

Spécial Substance inerte. : Aucun effet important ou danger critique connu.

Mesures de précaution : Keep out of reach of children.
DO NOT get in eyes. Wash thoroughly with soap and water after handling.

Sensibilisant cutané : Un contact prolongé ou fréquemment répété avec la peau peut entraîner une réaction allergique chez certains individus

Autres informations / Recommandations

16. Autres informations

Hazardous Material Information System (États-Unis)

Santé	/	1
Inflammabilité		0
Risques physiques		0

Caution: HMIS® ratings are based on a 0-4 rating scale, with 0 representing minimal hazards or risks, and 4 representing significant hazards or risks. Although HMIS® ratings and the associated label are not required on SDSs or products leaving a facility under 29 CFR 1910.1200, the preparer may choose to provide them. HMIS® ratings are to be used with a fully implemented HMIS® program. HMIS® is a registered trademark and service mark of the American Coatings Association, Inc.

C'est au client qu'il revient de déterminer le code EPI de cette matière. Pour en savoir plus sur les codes d'équipement de protection individuelle (EPI) HMIS®, voir le manuel de mise en œuvre HMIS®.

National Fire Protection Association (États-Unis)



NFPA (30B) aérosol
Inflammabilité

Not applicable

16. Autres informations

Légende des abréviations

- : ETA = Estimation de la toxicité aiguë
- FBC = Facteur de bioconcentration
- SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques
- IATA = Association international du transport aérien
- CVI = conteneurs en vrac intermédiaires
- code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses
- LogKoe = coefficient de partage octanol/eau
- MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime)
- NU = Nations Unies

Date d'édition : 07/27/2020

Date de publication précédente : 03/27/2020

Version : 14.0

Élaborée par : Reckitt Benckiser India Ltd
 Plot No 48
 Sector - 32
 Institutional Area
 Gurgaon, Haryana
 India - 122001

 Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.



RB is a member of the CSPA Product Care Product Stewardship Program.